SEANCE DU 29 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 24/06/2022 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Laëtitia DESBOIS, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ.

Absents excusés: Carole JEUDI donne pouvoir à Laëtitia DESBOIS, Thérèse CHMIELARSKI donne pouvoir à Jean-Marie KUZIOR, Jean-Jacques PANTIGNY donne pouvoir à Roger JOUANNEAU, Philippe PELLERIN donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Michel MORISOT donne pouvoir à Jérôme COTRET, Edith NAVION donne pouvoir à Fabienne LENHOF.

Secrétaire de séance : Jean-Marie KUZIOR.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal des séances du 11/05/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE SON ACCORD pour lancer une consultation AMO pour le projet de création du commerce « multiservices »
- DECIDE que les actes du conseil municipal seront encore publiés par voie d'affichage à la mairie
- CRÉE un poste d'adjoint administratif stagiaire à compter du 1^{er} juillet 2022 et supprime le poste d'adjoint administratif contractuel à compter de la même date
- CRÉE un poste de rédacteur principal 1ère classe à compter du 14 août 2022 suite à avancement de grade et supprime le poste de rédacteur principal 2ème classe à compter de la même date
- DÉCIDE d'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de gestion d'Indre-et-Loire
- VALIDE le Rapport Prix et Qualité du Service de l'eau potable 2021 du SMAEP de la Basse Vallée de l'Indre. Ce rapport est à la disposition du public à la mairie.

<u>Informations et questions diverses</u>

- M. le Maire transmet aux conseillers l'invitation de la ville de Monts au salon de la trottinette le 2 juillet 2022
- M. le Maire annonce la programmation d'une séance de cinéma de plein air le 6 août 2022 à la Blardière avec projection du film « Là-haut » vers 21 h. Entrée libre.
- Point sur l'organisation de la fête du 14 juillet 2022
- M. le Maire informe les conseillers qu'un reportage sur la partie ouest de la communauté de communes (dont Rigny-Ussé) va être diffusé sur France 3 Centre-Val de Loire entre les 18 et 21 juillet 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h00.

Affiché le 30/06/2022 Transmis à la préfecture le 30/06/2022